

B.E.P Finition

C.A.P Peinture ~ Vitrierie ~ Revêtements

Epreuve EP1 – A (écrite)

REALISATION ET TECHNOLOGIE

Durée de l'épreuve : 4 h

Coefficient 5

Dossier ressources

Ce dossier comprend 5 documents :

- . Fiches techniques Cétabois et Buflon page 2 / 6
- . Le guide des colles page 3 / 6
- . Extrait du DTU 59 . 1 page 4 / 6
- . Extrait du DTU 59 . 4 page 5 / 6
- . Extrait de la fiche de données de sécurité : Cétabois page 6 / 6

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrierie Revêtements	X	Epreuve	EP 1 - A	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	1 / 6

FICHE TECHNIQUE : CETABOIS ASTRAL

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS :

CETABOIS DECOR est une lasure transparente multicouche pour la protection des bois de menuiserie bâtiment, de charpentes, de bardage, et de clôture.

CETABOIS DECOR, à base de résines alkydes, s'applique sur toutes essences de bois les plus courantes, sauf WESTERN RED CEDAR.

CETABOIS DECOR est hydrorégulateur et peut être appliqué sur des bois présentant une teneur en humidité jusqu'à 20 % en poids.

CETABOIS DECOR est disponible en 44 teintes

MISE EN ŒUVRE :

Préparation des fonds et systèmes

Voir descriptif au verso et se conformer aux prescriptions des D.T.U. en vigueur. Pour les cas particuliers, consulter notre service technique.

Matériel d'application

Brosse

Dilution

Prêt à l'emploi en couche de finition.
Dilution 10 % en White Spirit en couche d'imprégnation.

Application

Répartir uniformément le produit.
Lisser dans le sens des fibres du bois.

Rendement

Selon porosité et structure des bois : 18 à 22 m²/litre.

Délai de recouvrement

16 heures à 20°C et 65 % d'humidité relative.
La température ambiante et l'humidité relative de l'air influant sur le temps de séchage.

Nettoyage du matériel

White Spirit ou nettoyant cellulosique.

PRECAUTIONS A OBSERVER :

- Ne jamais utiliser sur anciens vernis, sur essence de bois WESTERN RED CEDAR et bois non absorbants tels que plaqués et essences dures utilisés en ameublement.
- D'une manière générale, ne pas utiliser CETABOIS DECOR pour du mobilier pour lequel il est demandé une bonne résistance à la rayure et à l'abrasion.
- Ne jamais appliquer sur essence de bois à sécrétion anticorrosive (Iroko...).
- Ne pas appliquer par température ambiante supérieure à 35 °C.
- Remuer avant emploi et en cours d'utilisation.

CONDITIONNEMENT :

1 - 5 litres.
Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.

CLASSIFICATION :

AFNOR NF T 36005

Famille I Classe 4a.

DESCRIPTIF

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE DECOR
Bois résineux feuillus ou exotiques Bois agglomérés contreplaqués ou lattés.	Aspect brut Bois tendre ou très tendre	Brossage et époussetage 1 couche CETABOIS DECOR dilué à 10%.	2 couches CETABOIS DECOR
	Aspect brut Bois dur ou mi-dur	Brossage et époussetage 1 couche CETABOIS DECOR	
	Traité initialement avec imprégnation décorative et traitante. Décoloration et/ou érosion peu importante.	Ponçage léger et époussetage. Grattage et rinçage au White Spirit des éventuelles exsudations.	
	Traité initialement avec imprégnation décorative et traitante. Décoloration et/ou érosion importante.	Ponçage au gros papier de verre et époussetage. Grattage et rinçage au White Spirit des éventuelles exsudations. 1 couche CETABOIS DECOR	
	Aspect vernis. Ecaillage localisé ou total.	Mise à nu du subjectile. Ponçage et époussetage. 1 couche CETABOIS DECOR dilué à 10%	

FICHE TECHNIQUE

Présentation	Liquide transparent pigmenté
Densité moyenne	0,89
Liant	Résines alkydes
Pigments	Oxydes de fer transparents, plus ajout pâtes à teinter ACOAT.
Extrait sec moyen en poids	42 %
Extrait sec moyen en volume	36 %
Degré de brillance	Satiné
Séchage à 20° C et 65 % HR	Hors poussière : 3 h - Sec : 4 à 6 h.
Recouvrable :	16 h
Point éclair	40° C
Viscosité DIN Coupe 4/20°	33 à 35 secondes

BUFLON OXFORD DE GENESIS

Le buflon textile vinyle OXFORD de GENESIS est un revêtement mural de décoration et de protection adapté pour tous les locaux à trafic intense: Hôpitaux, cliniques, hôtels, bureaux, restaurants, écoles, magasins, salles de Spectacle et tous types d'habitation.

COMPOSITION : PVC compact enduit sur support coton.
Poids total : 350g / m²

PRESENTATION : Laize de 130cm.
Rouleau de 30ml (vente à la coupe à partir de 5ml).

CREATION : 1 décor et 20 coloris.

CLASSEMENT AU FEU : M1 sur support incombustible MO.
M1 sur plaques de plâtre cartonnées.

POSE : Simple encollage du mur avec des colles de types acryliques ou Vinyliques.
Traitées anticryptogamiques, coupe des joints par chevauchement
Notice de pose et d'entretien à l'intérieur de chaque rouleau.

LUMIERE : Bonne résistance (> 6 sur des gammes des bleus).

ENTRETIEN : Super lessivable et brossable à l'eau claire ou savonneuse, à l'alcool ou à l'eau de Javel diluée. Ne pas utiliser de solvants chlorés ou cétoniques.

HYGIENE : Traitement anti-microbien **Bio-Pruf** fongicide et bactéricide.
Participe à la lutte contre les infections nosocomiales en milieu hospitalier.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X		EP 1 - A	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	2 / 6

GUIDE DES COLLES : Cégécol



CEGE'STYL Textile

*** UTILISATION**

- . Collage de revêtements textiles dans les pièces sèches.
- . Contrecollés sur papier (aiguilletés, fils à fils, tissés, PVC).
- . Tissés ou non tissés (enduits d'envers ou sur mousse)
- . Floqués (support non tissé ou mousse).
- . Collage de toile de verre en locaux secs.

*** AVANTAGES**

- . Application au rouleau ou à la spatule.
- . Bonne glisse favorisant 'ajustement des lés.
- . Prête à l'emploi.
- . Sans gêne pour l'utilisateur.
- . Respecte l'environnement.

*** CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

- . Aspect : colle en pâte de couleur crème clair.
- . Température d'utilisation : 10 à 25°C
- . Temps de ouvert: 30 à 40 mn.
- . Temps de travail : 20 à 40 mn.
- . Temps de gommage: 0 à 10 mn
- . Consommation : 200 à 250g / m².

*** CONDITIONNEMENT:** . Seaux de 5 et 15kg.

*** SUPPORTS**

- . Enduit et plaques de plâtre, béton, enduit de mortier.

*** CONSERVATION :** 1an

Craint le gel

SANS SOLVANT



CEGE'STYL Murale

*** UTILISATION**

- . Collage de revêtements muraux plastiques.
- . Mousse vinylique expansée.
- . Vinyle expansé à relief, PVC sur non papier, tissu vinyle.
- . Collage de revêtements muraux spéciaux : revêtements à fort grammage, pose en plafond, fond bloqué, en salle d'eau.
- . Collage de sous - couches murales isolantes.
- . Toile de verre à peindre : en locaux humides, en mur et plafond.

*** AVANTAGES**

- . Application au rouleau ou à la spatule.
- . Bonne glisse favorisant 'ajustement des lés.
- . Prête à l'emploi.
- . Sans gêne pour l'utilisateur.
- . Respecte l'environnement.

*** CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

- . Aspect : colle en pâte de couleur crème clair.
- . Température d'utilisation : 10 à 25°C
- . Temps de ouvert: 30 mn.
- . Temps de travail : 20 à 30 mn.
- . Temps de gommage: 0 à 10 mn
- . Consommation : 200 à 250g / m².

Craint le gel

*** CONDITIONNEMENT:** . Seaux de 5 et 15kg.

*** SUPPORTS**

- . Enduit et plaques de plâtre, béton, enduit de mortier.

*** CONSERVATION :** 1an

SANS SOLVANT



CEGE'STYL Toile de verre.

*** UTILISATION**

- . Collage mural en pièces sèches de toile de verre à peindre.

*** AVANTAGES**

- . Application au rouleau.
- . Prête à l'emploi.
- . Sans gêne pour l'utilisateur.
- . Respecte l'environnement

*** CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

- . Aspect : colle en pâte de couleur crème clair.
- . Température d'utilisation : 10 à 25°C
- . Temps de ouvert: environ 20 mn.
- . Temps de travail :
- . Temps de gommage:
- . Consommation : 200 à 250g / m².

*** CONDITIONNEMENT:** . Seaux de 15kg.

*** SUPPORTS**

- . Enduit et plaques de plâtre, béton, enduit de mortier.

*** CONSERVATION :** 1an

Craint le gel

SANS SOLVANT

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X		EP 1 - A	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	3 / 6

EXTRAIT DU D.T.U 59.1

Tableau 2 : Cloisons et doublages en panneaux ou carreaux de plâtre lisse
[3 m² à 8 m² et panneau hauteur d'étage conformes à la norme NF P 72-301 exécutés suivant les prescriptions de la norme NF P 72-202 (Référence DTU 25.31) et aux Avis Techniques] et plafonds et autres ouvrages en staff (conformes à la norme NF P 73-301 et exécutés suivant les prescriptions de la norme NF P 73-201 (Référence DTU 25.51)) — Travaux intérieurs

Subjectile	État de finition recherché ¹⁾			Brossage métallique	Époussetage	Impression ²⁾	Rebouchage	Enduit non repassé ³⁾	Enduit repassé ³⁾	Ponçage Époussetage	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant ^{*)}										
Parapet lisse	Finition C				X	X							X
	Finition B			X	X	X	X	X		X	X		X
	Finition A			X	X	X	X		X	X	X	X	X

Tableau 1 : Enduits en plâtre à base de gypse naturel — Travaux intérieurs
(exécutés suivant prescriptions de la norme NF P 71-201 (Référence DTU 25.1))

Mode d'exécution du subjectile	État de finition recherché ¹⁾			Égrenage	Époussetage	Impression ²⁾	Rebouchage ³⁾	Ratissage ³⁾	Enduit non repassé ³⁾	Enduit repassé ³⁾	Ponçage Époussetage	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant ^{*)}											
Enduit en plâtre lissé (voir 5.2)	Finition C				X	X								X
	Finition B				X	X	X		X		X	X		X
	Finition A				X	X	X			X	X	X	X	X
Enduit en plâtre coupé (voir 5.2)	Finition C			X	X	X								X
	Finition B			X	X	X	X	X	X		X	X		X
	Finition A			X	X	X	X	X		X	X	X	X	X

Tableau 15 : Subjectiles bois et dérivés — Travaux extérieurs (vernis et lasure)

Subjectiles bois admis (voir 5.6)	Qualité de surface	Vernis ^{1) 4)}							Lasure ⁴⁾							
		État de finition recherché		Brossage	Impression ²⁾	Ponçage	Vernis première couche	Ponçage	Vernis deuxième couche	Qualité de surface	État de finition recherché		Brossage	Impression ²⁾	Couche intermédiaire	Couche de finition
		Satiné	Brillant								Mat	Satiné				
Bois massif Contreplaqué ⁵⁾	Poncé	Finition B		X	X		X	X	X	Sciage propre ou rabotage ou poncé au gros grain	Finition C ³⁾		X	X	X	X
		Finition A		X	X	X	X	X	X							

Tableau 13 : Subjectiles bois et dérivés — Travaux intérieurs (vernis et lasure)

Subjectiles admis (voir 5.6)	Qualité de surface	Vernis									Lasure ⁵⁾							
		État de finition recherché			Brossage	Impression ²⁾	Ponçage	Rebouchage	Couche intermédiaire	Ponçage entre couches	Couche de finition	Qualité de surface	État de finition recherché		Brossage	Impression ^{3) 4)}	Couche intermédiaire	Couche de finition
		Mat	Satiné	Brillant ^{*)}									Mat	Satiné				
Bois massif	Raboté ¹⁾ et/ou poncé	Finition C			X	X					X	Sciage ¹⁾ propre	Finition C		X	X		X
Bois massif Contreplaqué (MDF) ⁵⁾	Poncé	Finition C			X	X					X		Raboté ou poncé	Finition C		X	X	
		Finition B			X	X	X		X	X		Finition B		X	X			X
Panneaux plaqués ou de particules		Finition A				X	X	X	X	X	X			Finition A		X	X	X
Panneaux de fibres durs		Finition C			X	X					X							

6 Exécution des travaux de peinture

6.1 Conditions minimales d'intervention

Les ouvrages de peinture, vernis, enduits et préparations assimilées ne sont exécutés que sur des subjectiles propres et dépoussiérés, répondant aux prescriptions les concernant, à l'article 5.

Ils ne sont jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni non plus, de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).

En outre :

- en travaux extérieurs, la température ambiante ainsi que celle du subjectile ne devront pas être inférieure à + 5 °C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % HR. En zone exposée, les teintes sombres sont à proscrire sur tous supports (coefficient d'absorption solaire > 0,7) ;

NOTE

D'une façon générale, on a constaté que les revêtements ayant un indice de luminance lumineuse Y supérieur à 35 % présentent un coefficient d'absorption du rayonnement solaire inférieur à 0,7, bien qu'il n'existe pas de relation physique entre les deux valeurs.

— et en travaux intérieurs et pour toute finition brillante ou satinée de peinture ou de vernis, les conditions requises sont :

- température supérieure à + 8 °C ;
- hygrométrie inférieure à 65 % HR.

6.2.3 Prescriptions de classement de finition par nature de subjectile

En l'absence de précision aux DPM, l'état de finition B est retenu.

6.2.3.1 Prescriptions de classement de finition sur subjectiles : enduits de plâtre intérieurs, supports à base de liants hydrauliques et de maçonnerie, béton cellulaire autoclavé, éléments définis aux paragraphes 5.4 et 5.5

6.2.3.1.1 Finition C

Le film de peinture couvre le subjectile.

Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.

La finition C est d'aspect poché.

6.2.3.1.2 Finition B

La planéité générale initiale n'est pas modifiée.

Les altérations accidentelles sont corrigées.

La finition B est d'aspect poché.

Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis.

6.2.3.1.3 Finition A

La planéité finale est satisfaisante. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires. En extérieur sur maçonneries, les travaux de ragréage éventuels ne sont pas du ressort du peintre.

De faibles défauts d'aspect sont tolérés.

L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légèrement poché, soit lisse.

Le rechampissage ne présente pas d'irrégularités (ni détrempe, ni saignement, ni remontées).

6.2.3.2 Prescription de classement de finition sur subjectiles bois

Les ouvrages neufs extérieurs en bois nécessitent impérativement des systèmes à trois couches, la première pouvant être appliquée en atelier.

L'état de finition C sans spécifications ne convient techniquement pas en extérieur pour les vernis (voir tableau 15).

Aucun travail de bouche-porage ou d'enduit ne pouvant être exécuté à l'extérieur, la surface finale reflète presque toujours celle du subjectile.

Toutes les fois où il est prévu d'appliquer un mastic d'étanchéité de vitrage à liant gras ou autre, il est impératif d'assurer la protection de la feuillure et de la parclose contre la migration des huiles et les reprises d'humidité.

Cette protection peut être assurée par l'application d'une couche de vernis d'impression ou de peinture d'impression, mais pas par une lasure (voir NF P 78-201 (Référence DTU 39)).

Les chants des portes prépeintes sont généralement bruts et doivent être traités comme tel. Par contre, les pènes des serrures ne doivent pas être peints.

NOTE

La limite entre l'extérieur et l'intérieur des menuiseries peut être définie par les croquis de l'annexe C de ce document, qui donne des exemples de solutions adaptables aux différents cas.

5.6.3.2 Humidité

L'humidité des bois massifs et des panneaux est définie dans les normes NF P 23-201 (Référence DTU 36.1) et NF P 21-204 (Référence DTU 31.2). (En intérieur elle tient compte d'une mise en œuvre des ouvrages dans des conditions appropriées : température des locaux > 8 °C, humidité relative de l'air < 65 %.)

Cette humidité ne doit pas dépasser :

- 18 % pour les bois massifs exposés aux intempéries ;
- 12 % ± 2 % pour les panneaux extérieurs support d'un revêtement adhérent (NF P 21-204 (Référence DTU 36.1)) ;
- 12 % ± 3 % pour les bois massifs type lambris (NF P 23-201 (Référence DTU 36.1)) ;
- 10 % à 12 % pour les bois ou panneaux utilisés en intérieur ;
- 10 % pour les locaux chauffés, de façon continue, chauffage central à eau chaude ou air pulsé.

6.2.3.2.1 Vernis et lasures

a) Finition C

Ne s'exécute pas en travaux neufs ou à l'extérieur.

Sans exigence ni finition.

b) Finition B

La planéité initiale n'est pas modifiée. Les pores du bois sont visibles ; il y a quelques défauts d'aspect et traces d'outils d'application.

En lasure, l'aspect de surface et l'homogénéité de la teinte dépendent de la texture du bois.

c) Finition A

Les défauts d'aspect et les traces d'outils sont à peine perceptibles.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION		SESSION 2002	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE		Coef	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X		EP 1 - A	Ecrite	4 h	Dossier ressources techniques		Feuille	4 / 6

EXTRAIT DU D.T.U 59.4

Tableau 1 : Fonds neufs

État de finition recherché	Travaux préparatoires et travaux d'apprêt ¹¹						Travaux de pose, selon les familles de revêtements				
	Égrenage Ponçage Rebouchage ²⁾	Impression ³⁾	Enduit non repassé ⁵⁾	Enduit repassé ⁵⁾	Ponçage, Époussetage	Fixateur de fond Impression maigre Primaire d'accrochage ^{5) 6)}	Demi-joints ⁷⁾	Joint vif	Double coupe	Mise en peinture 2 couches ^{8) 9)}	Tendu ou collé-tendu ¹⁰⁾
C	X					X	Famille 1	Familles 2-3-4-5-6			
B	X	X ⁴⁾	X		X	X		Toutes familles de 1 à 6	Familles 2-3-4-5-6	Toutes familles de 1 à 6	Certains revêtements des familles 3-4, 6 et 7
A	X	X ⁴⁾		X	X	X					

6 MISE EN ŒUVRE

6.1 CONDITIONS MINIMALES D'INTERVENTION

La pose des revêtements n'est exécutée que sur des subjectiles répondant aux prescriptions les concernant, à l'article 5 ci-avant.

Elle n'est jamais exécutée en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, et, de façon générale, dans des conditions anormales de séchage (changements sensibles des conditions ambiantes).

NOTE
Dans certains cas, la ventilation peut être nécessaire.

- Température ambiante supérieure à + 10 °C et < 30 °C.
- Hygrométrie inférieure à 65 % HR.

6.2 CLASSEMENT D'ASPECT ET DEFINITION DES ETATS DE FINITION COMMUNS A TOUS LES SUBJECTILES

Le choix est lié à la qualité de surface du subjectile.

La nature et l'importance des travaux d'apprêt à exécuter dépendent à la fois des caractéristiques du subjectile brut et du niveau de finition désirée (finition A, B ou C).

NOTE
Les défauts de planéité locale des subjectiles peuvent être corrigés par l'entrepreneur pour des écarts inférieurs ou égaux à 3 mm en finition A dans la limite des tolérances des NF-DTU concernés. Au-delà, le "rattrapage" des défauts est du ressort d'un autre corps d'état ou peut faire l'objet de travaux spécifiques [voir paragraphe 3.3 de la norme NF P 74-204-2 (Référence DTU 59.4 CCS)].

Les états de finition sont classés comme suit :

6.2.1 Finition C

Le revêtement couvre le subjectile. Il lui apporte une décoration, mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile.

Des défauts locaux de planimétrie sont tolérés. La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 2 mm par mètre linéaire en recouvrement pour les papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Il sera admis des irrégularités de découpe et d'arasement.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans le cas de revêtements de teinte soutenue.

6.2.2 Finition B

La planéité générale initiale n'est pas modifiée.

NOTE
La planéité générale est mesurable sous la règle de 2 m et la planéité locale sous le réglet de 0,20 m.

Des altérations accidentelles sont corrigées.

Quelques défauts d'épiderme ou traces d'outils sont admis, ainsi que de légers défauts de verticalité.

La pose sera faite à partir d'un angle adjacent à la baie d'éclairage naturel d'une pièce. Elle est réglée au fil à plomb.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 1,5 mm par mètre linéaire en recouvrement pour les papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Il sera admis des irrégularités de découpe et d'arasement.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans le cas de revêtements de teinte soutenue.

6.2.3 Finition A

La planéité finale est satisfaisante dans la limite d'une recharge maximale de 3 mm. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires (voir note du paragraphe 6.2).

De faibles défauts d'aspect sont tolérés.

L'aspect est uniforme.

Les découpes ne présentent pas d'irrégularités.

La pose est réglée au fil à plomb. Elle débute à partir d'un angle du mur comportant une baie éclairante.

La pose sera faite à partir d'un angle adjacent ; elle est réglée au fil à plomb.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 1 mm par mètre linéaire en recouvrement pour les papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans le cas de revêtements de teinte soutenue.

Pour les papiers peints et les revêtements dont la fabrication fait l'objet d'une tolérance de 1 mm selon la fiche technique du fabricant. La même tolérance est acceptée à la pose.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X		EP 1 - A	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	5 / 6

EXTRAIT DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE : CETABOIS

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Nom du produit : CETABOIS DECOR REXCOLOR

Code du produit : 1110360.

1 . Composition / informations sur les composants.

Caractérisation chimique

Description : préparation en phase solvant

Composant dangereux :

64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité (65-230)

Xn ; R 65

solvant naphta (190 – 210) (benzène 150 ppm)

Xn ; R 10-65

Date d'impression : 29.03.1999 revue le 29.03.1999

2 . Premiers secours.

Remarques générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

En cas de doute ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin .NE JAMAIS rien ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation :

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlever les vêtements contaminés . Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. Rincer abondamment.

NE PAS UTILISER DE SOLVANTS NI DE DILUANTS.

Après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion :

NE PAS FAIRE VOMIR, demander d'urgence une assistance médicale.

3 . Informations complémentaires.

. Marquage selon les directives CEE :

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produit chimiques.

. Composant dangereux déterminants pour l'étiquetage : non applicable

. Phase S :

2 Conserver hors portée des enfants.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.

46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

. Identification particulières de certaines préparations : néant.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	REALISATION ET TECHNOLOGIE	Coeff	5
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements	X		EP 1 - A	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	6 / 6